



LE CONSEIL GENERAL

est convoqué au foyer du Théâtre du Crochetan

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 A 19 H.30

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance, appel nominatif et approbation du procès-verbal du 15 juin 2026.
2. Information sur la Caisse de Pensions du Personnel de la Commune de Monthey.
3. Modification partielle du PAZ et du RCCZ - site Djeva pour accueillir l'EPIC.
4. Prolongation des zones réservées (art. 19 LcAT).
5. Réponse au postulat de M. Yvan ARLETTAZ intitulé "Dynamisation des commerces locaux-régionaux par la création d'un marché couvert quotidien sur le parking central en appui du marché hebdomadaire".
6. Réponse à la question écrite de M. Clément BORGEAUD intitulée "Bâtiments abandonnés et friches urbaines - quelle stratégie communale ?".
7. Réponse à la question écrite de Mme Nancy MULTONE intitulée "Sécurité des piétons et qualité de l'éclairage public".
8. Réponse à la question écrite de M. Alexandre GINOLIN intitulée "Monthey face aux défis de la sécurité publique".
9. Réponse à la question écrite de M. Anita JANKOVIC intitulée "Mabillon et alentours".
10. Divers.

Monthey, le 21 août 2026

Pour le Conseil général

Le Président :

D. Mariétan

La Secrétaire :

N. Ninin

N.B. : La séance est publique